



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83
Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt.cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

le 23 Octobre 2020

Compte rendu CHSCT séance complémentaire du 23 10 2020

2020-CHSCT4-I2 – Présentation des plans du collège de Remoulins et des Centres d'Exploitation du Lussan, Bagnols, La Calmette, Le Vigan

Concernant le collège de Remoulins, les travaux poursuivent leurs cours. Seul élément important pointé par l'administration est le point hydraulique, sa construction est réalisée sur pilotis (hauteur + 1m du niveau sol). Afin de ne pas perturber le drainage de l'évacuation d'eau de pluie.

Les plans des Centres d'Exploitation de Lussan et Bagnols sont actuellement au stade ADP (Avant-Projet Définitif), ce qui veut dire qu'à ce stade, des modifications peuvent encore être prises en compte. Lors de la phase Pro, ils seront définitifs. Les travaux devraient être finis au second semestre 2021.

Pour le Centre d'Exploitation de La Calmette, les travaux vont débuter à partir du 01/01/2021 pour une durée de 5 mois. Au vu de l'avancement des travaux sur ce CE ainsi que leur mise en œuvre, nous avons fait remarquer que les agents qui vont évoluer au quotidien dans cette situation devaient être servis en réseau informatique et internet comme tous les agents de la collectivité. Au départ 3 Algeco étaient prévus pour 9 agents, au final il y en aura que 2. De plus, il y a également un problème d'accès aux engins ! Nous avons demandé qu'une clarification soit faite aux agents et l'administration y a répondu favorablement. A voir.

Les travaux sont prévus début 2021 sur le Centre d'Exploitation du Vigan pour un achèvement fin second semestre 2021.

La remise aux normes des aires de lavage pour chacun de ces CE est également prévue.

V. Relevé des suites pour information

2020-CHSCT1-I22 – Présentation du relevé des suites du CHSCT du 28 novembre 2019

« Point d'étape des futurs travaux du CMS/STA Quissac »

Ces travaux, sont comme pour le CMS du Picatié, mis à l'arbitrage ! Est-ce que les agents qui travaillent dans ces lieux et en attente de l'amélioration de leurs conditions de travail, ainsi que les agents concernés par le projet, doivent subir le changement de l'exécutif alors que ces projets sont actés ???

« Où va se situer le poste de travail du pharmacien actuellement situé au CMS Villeperdrix »

Suite aux remarques CGT lors du CHSCT de février 2020, des propositions vont être faites lors d'un entretien entre la DGS, les OS et l'agent concerné afin d'évaluer les avantages et inconvénients des différentes solutions proposées.

« DGAML Route : CE St Ambroix »

Les travaux sont en cours d'élaboration, le réfectoire n'est pas terminé et un problème d'alarme récurrent persiste. L'administration nous informe que le marché serrurerie (y compris porte blindé) était reconnu infructueux et relance un nouvel appel d'offre.

« Comité de suivi de la direction Europe, la géométrie de la composition du comité de suivi a-t-elle été entérinée ? Quels indicateurs, quels critères, les agents ont-ils été consultés ? »

La DGS nous répond que le comité de suivi a été constitué et s'est réuni. De plus amples informations devraient nous parvenir dès la semaine prochaine.

2020-CHSCT1-I23 – Présentation du relevé des suites du CHSCT du 25 février 2020

« Effectifs du CMS de Bessèges »

Contrairement à la réponse apportée par l'administration dans le relevé : la puéricultrice est affectée sur St Christol les Alès, un agent administratif est en arrêt maladie non remplacé et à compter de fin novembre, il n'y aura plus de chef de service SST. Mme Arnoux nous répond qu'un bilan des RH PMI sera fait le 6 novembre (en lieu et place du CHSCT Extraordinaire DGADS reporté une fois de plus) et nous informe que le poste de chef de service a été mis à la vacance.

« NBA : mesure des ondes électromagnétiques »

Ces mesures seront faites début 2021, suite à l'amélioration du réseau informatique.

« Aire de lavages : le constat est clair, la législation n'est pas respectée, les nuisances en termes d'environnement et de santé sont patentées. Nous souhaitons que nous soit présenté un calendrier de mise aux normes qui prenne en compte tous les centres d'exploitations »

Concernant les aires de lavages suivantes :

- La Calmette : avril 2021
- Le Vigan : mai 2021
- Bagnols et Lussan : septembre 2021

Nous avons fait remarquer que cette législation étant en vigueur et non respectée sur la totalité du territoire Gardois et que pour nous, elle était une priorité absolue, notamment pour les Centres d'Exploitation situés en montagne. Le Président de l'instance à tout simplement botté en touche !

2020-CHSCT1-I24 – Présentation du relevé des suites du CHSCT du 14 mai 2020

RAS

2020-CHSCT1-I25 – Présentation du relevé des suites du CHSCT du 2 juillet 2020

« Résultat des analyses radon au Centre d'Exploitation de Génolhac »

Les analyses initialement prévues cet automne, n'ont pas pu être faites, elles seront réalisées dans l'hiver et sur l'ensemble des bâtiments du Conseil Départemental des communes où il y aurait une présence de radon.

En conclusion, un point Covid-19 a été fait par Mme la DGS et le détail sera communiqué dans sa lettre ce soir aux agents.

Vos élus CGT au CHSCT.